

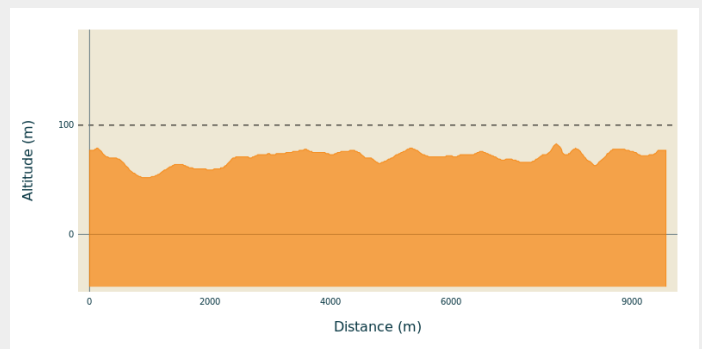
Itinéraire

Départ : Parking du Puy Besnard

Arrivée : Parking du Puy Besnard

Communes : 1. Chinon
2. Beaumont-en-Véron

Profil altimétrique



Altitude min 52 m Altitude max 83 m

1. Le Puy Besnard

Votre balade, balisée en jaune, commence au Puy Besnard. Passez la barrière pour emprunter le petit sentier qui monte à l'ombre des chênes. Suivez le chemin entre les frondaisons situées sur votre gauche. Puis, une belle clairière s'offre à vous : c'est une pelouse sèche - milieu naturel devenu rare dans la région - qui au printemps se parsème d'orchidées sauvages.

Le calme règne, donnant l'impression d'être éloigné de toute activité humaine. Pourquoi ne pas s'y attarder, profiter des chants d'oiseaux, observer les insectes, découvrir les fleurs remarquables ?

La balade se poursuit en empruntant un chemin filant plein sud bordé d'une haie.

Laissez la loge de vigne sur votre droite puis tournez à droite au prochain carrefour.

2. Le Puy du Pérou

Bienvenue au Pérou ! Tout au moins, le Puy du Pérou. Changement d'ambiance. Vous êtes au milieu d'un bois de pins : les aiguilles et les pommes de pins jonchent le sol sablonneux. Au sommet de la colline, sur la gauche du chemin, vous découvrez deux profondes rainures dans la roche, vestiges d'une ancienne voie romaine.

Bien des siècles plus tard sera créée à proximité une voie de chemin de fer, qui sera désaffectée après la Seconde Guerre Mondiale. Elle reliait Chinon à Bourgueil.

Passez la barrière pour quitter le Puy du Pérou et traversez prudemment la route. Le chemin longe des vignes de l'AOC Chinon.

Le paysage change au fur et à mesure de votre progression : vous traversez des pelouses sèches de l'espace naturel sensible des Puys du Chinonais.

3. Les zones de pâturage

C'est notamment grâce au pâturage des moutons que le milieu naturel reste ouvert et propice au développement de plantes aujourd'hui devenues rares. Sans l'action des ovins ou du fauchage annuel, les pelouses sèches seraient remplacées peu à peu par des arbustes puis par une forêt.

Continuez le chemin qui remonte plein nord en direction du prochain puy.

4. Le Puy de Trotte-Loup

Comme son nom l'indique, à découvrir à la queue-leu-leu ! Changement de décor quelques mètres après la barrière. Le chemin s'ouvre sur une vaste

pelouse à flanc de colline. Observez tout autour de vous : les insectes qui volent, rampent, butinent. Dans la famille des papillons, l'azuré du serpolet, le paon du jour et le demi-deuil... côtoient les orthoptères (criquets et sauterelles) ainsi que les coléoptères et iules (mille-pattes).

Dans le bois, prenez le chemin plein nord vers le Puy de la Colline.

5. **Le Puy de la Colline**

Un puy ou une colline ? Les deux !

Quatrième puy, quatrième ambiance. Là, le bois est beaucoup plus dense : chênes, hêtres, charmes, cornouillers sanguins,.... Le sentier passe à mi-pente sous les arbres. Vous apercevez au bout du chemin sur votre gauche une ruine de moulin cavier en fonctionnement jusqu'au XIXème siècle. Vous longez des habitats troglodytiques creusés dans le tuffeau vers le XIVème siècle et certainement utilisés comme caches lors de la guerre de Cent Ans.

6. **Les carrières**

Par un rapide aller-retour, le chemin vous mènera au cœur du puy. Dans cette carrière l'Homme prélevait le tuffeau jaune appelé millarge, utilisé pour construire les habitations rurales.

Après avoir contourné la colline, tournez à droite en direction du Puy Besnard, point de départ et d'arrivée de cette balade nature dans les Puys du Chinonais.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Site Natura 2000 des basses vallées de la Vienne et de l'Indre

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Le site a été désigné en 2005 au titre de la Directive Oiseaux. Le Parc assure l'animation du site depuis 2010 (d'abord pour la période 2010-2016, puis reconduit pour 2016-2019 et 2019-2022), en co-animation avec le CPIE Touraine-Val de Loire et la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire.

Les Basses vallées sont en grande partie recouvertes de prairies naturelles inondables exploitées par fauche et/ou pâturage. Ces prairies forment de grands ensembles favorables à des oiseaux rares et menacés : Râle des genêts, Pie-grièche écorcheur, Tarier des prés, Marouette ponctuée...

Certains secteurs sont caractérisés par un maillage bocager dense où les arbres têtards ceignent les prairies (bocage du Véron) : cela constitue le lieu de vie de la Fritillaire pintade, du Crapaud calamite, Grand capricorne...

Enfin, les bords de la Vienne et de l'Indre sont occupés par des boisements alluviaux ou des peupleraies.

Puys du Chinonais

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Ce site protégé d'une superficie de 150 ha est constitué d'un ensemble de buttes (Puy venant du latin « podium » qui signifie « éminence »), éloignées les unes des autres de quelques kilomètres. Cet espacement correspond à des secteurs du plateau moins sensibles à l'érosion que les autres terrains alentour. Les sols sableux et calcaires présents ainsi que le climat doux ont contribué à l'implantation d'une flore aux accents méditerranéens telle la Sabline à grandes fleurs. Jusqu'au XIX^{ème} siècle, des moulins à vent produisaient de la farine sur ces buttes, et les habitants cultivaient asperges et vignes pour tirer profit de ces terres sablonneuses. On retrouve des traces de ces anciennes pratiques. Les cavités et anciens logements troglodyte sont de nos jours fréquentés par les chauves-souris comme zone de repos le jour. Les puys étant délaissés par l'Homme elles constituent un espace privilégié pour de nombreuses espèces protégées.